

«Evitons de créer des séparations additionnelles»

L'Exécutif de la ville de Fribourg va bientôt plancher sur le règlement communal pour l'aménagement des sépultures. La place à accorder à la communauté musulmane y sera notamment débattue. François-Xavier Amherdt, prêtre et professeur de théologie à l'Université de Fribourg, évalue les questions posées par l'attribution d'un espace particulier aux musulmans dans le cimetière.

Comment considérez-vous l'idée de réserver un carré aux musulmans?

François-Xavier Amherdt: Il appartient aux autorités civiles d'y réfléchir, mais à mon avis deux principes entrent en considération dans la réponse à apporter à cette question. D'une part, nos frères et sœurs musulmans ont la liberté de croyance et de pratique du culte. De l'autre, cette pratique doit se faire dans le respect de la législation suisse, au nom de l'égalité de tous et de la paix nécessaire au vivre ensemble. Je suis favorable à tout ce qui peut favoriser l'intégration en profondeur des citoyens et rési-

dents musulmans. Il faut donc tout faire pour qu'ils choisissent d'être davantage enterrés en Suisse, et non dans leur pays d'origine.

L'intégration implique-t-elle pour vous ici une reconnaissance de la communauté en lui attribuant un carré ou une indifférenciation des religions dans un cimetière laïque?

Je trouve que ce serait un beau signe d'unité et d'intégration de ne pas créer de «ghettos» au sein du cimetière commun et ainsi d'inviter les musulmans à être inhumés comme les autres citoyens helvétiques, chrétiens ou non chrétiens. A Genève et Zurich, il existe déjà des carrés à part correspondant au droit d'octroyer des concessions individuelles privées. Pour Hansjörg Schmid, directeur du Centre Suisse Islam et Société, un carré séparé symbolise déjà la pluralité et la participation à la totalité d'un lieu unique. Je suis plus nuancé, un carré séparé signifie que même dans la mort nous restons séparés. Si on octroie des carrés spécifiques

pour les musulmans, pourquoi pas pour d'autres communautés religieuses?



«Un carré perpétue les distinctions, même dans la mort»

François-Xavier Amherdt

Les juifs ont leur propre carré...
Oui, mais ça n'est pas nécessairement la meilleure solution. Réminiscence d'une ancienne politique, ils ont eu cette place au

début du siècle. D'ailleurs les protestants étaient séparés des catholiques jusque dans les années septante. Fort heureusement cette situation a été dépassée en signe d'unité. A l'heure où nous vivons, si nous voulons nous diriger vers l'intégration et non vers le communautarisme, il faut éviter de créer de nouvelles lignes de séparation.

Que préconisez-vous?

Au nom du dialogue interreligieux, il vaudrait la peine que les autorités s'entretiennent avec les représentants officiels des différentes communautés musulmanes du canton pour recevoir les points de vue de leurs membres et évaluer leurs motivations profondes – notamment celle que j'entends ici et là, consistant à refuser d'être enterrés à côté de non-musulmans. On pourrait imaginer des solutions intermédiaires où ils auraient la possibilité d'être enterrés avec une orientation vers la Mecque dans un carré mixte et commun. Cela se fait à plusieurs endroits et satisfait les familles concernées. » IC

